



AVIS

Transports scolaires 2019/2020 pour les enfants domiciliés à Aydoilles et scolarisés dans un collège ou lycée.

Le paiement de la totalité de la participation familiale doit s'effectuer par les familles en ligne sur le site

<https://www.fluo.eu/fr/part3/transport-scolaire/121>

lors de l'inscription. Le remboursement par la commune à hauteur de 60 € se fera sur présentation du justificatif de paiement et d'un rib.

Renseignements auprès de la mairie ou par tél au 03.29.65.78.79.

Le Maire d'Aydoilles,

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'C. Souvay', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE AYDOILLES' and the year '2000'.

Christine SOUVAY